Informations de base

2021/2038(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
L'avenir des relations UE–États-Unis **Subject** 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés **Zone géographique** États-Unis	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	PICULA Tonino (S&D)	25/01/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive ZOVKO Željana (EPP) TUDORACHE Dragoş (Renew) BÜTIKOFER Reinhard (Greens/EFA) WASZCZYKOWSKI Witold Jan (ECR) MADISON Jaak (ID) MATIAS Marisa (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international (Commission associée)	LANGE Bernd (S&D)	18/03/2021

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/04/2021	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
15/07/2021	Vote en commission		
26/07/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0250/2021	Résumé
05/10/2021	Débat en plénière		
06/10/2021	Décision du Parlement	T9-0410/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2038(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55 Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 121
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/05861

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE691.419	23/04/2021	
Amendements déposés en commission		PE693.645	28/05/2021	
Amendements déposés en commission		PE693.646	28/05/2021	
Avis de la commission	INTA	PE691.423	17/06/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0250/2021	26/07/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0410/2021	06/10/2021	Résumé

L'avenir des relations UE–États-Unis

2021/2038(INI) - 26/07/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport de Tonino PICULA (S&D, HR) sur l'avenir des relations UE-États-Unis.

Les députés ont réaffirmé leur **soutien à la coopération et au partenariat entre l'Union et les États-Unis** insistant sur le fait que les relations de l'Union avec les États-Unis reposent sur des valeurs communes telles que la démocratie, l'état de droit et le respect des libertés fondamentales.

Vers un nouveau partenariat transatlantique

Le rapport souligne que la coopération transatlantique est le meilleur moyen de contribuer à une résolution pacifique, durable et constructive des problèmes qui se posent à l'échelon régional et mondial, notamment par une reconstruction durable et écologique de l'économie visant, entre autres, la neutralité carbone d'ici à 2050, ainsi qu'à éliminer les inégalités régionales, sociales et raciales et les inégalités entre hommes et femmes.

Le Conseil, la Commission et le vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) sont invités à réaffirmer la **pertinence stratégique de la relation transatlantique** dans l'optique de :

- redynamiser un ordre international multilatéral fondé sur des règles, avec en son centre le système des Nations unies et le droit international et la consolidation, à l'échelon mondial, de la démocratie et des valeurs démocratiques;

- lutter contre l'influence malveillante et les campagnes de désinformation des régimes autoritaires;

- définir les règles d'un futur numérique et technologique articulé autour de valeurs communes, du développement économique durable ainsi que d'une croissance et d'emplois inclusifs à l'échelle mondiale ;

- définir une position coordonnée à l'égard de la Russie et de la Chine et une offre commune d'investissement dans des projets d'infrastructures conformes à la stratégie de l'Union en matière de connectivité.

Les députés ont pris acte du nouvel engagement transatlantique de soutenir la démocratie partout dans le monde et se sont félicités de l'engagement clair des États-Unis de renforcer les relations transatlantiques. Le rapport a plaidé pour un **nouveau programme transatlantique** qui défende les intérêts communs et promeuve une coopération multilatérale au service d'un monde plus équitable, la lutte contre le changement climatique, ainsi que la résolution pacifique et durable des conflits sur la base des principes du droit international, du contrôle des armes, de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement.

Un tel programme devrait s'articuler autour **d'objectifs stratégiques communs**, tels que i) le renforcement des chaînes d'approvisionnement en médicament et la réforme de l'OMS, ii) un accès suffisant aux vaccins pour les pays vulnérables, iii) la réduction de la dépendance vis-à-vis de réserves énergétiques extérieures, iv) l'augmentation des investissements dans les technologies de pointe, v) la lutte contre les inégalités, vi) l'action en faveur de la transformation écologique et vii) une coopération entre partenaires transatlantiques et avec des pays tiers axée sur la sécurité et la stabilité du voisinage oriental et méridional de l'Union, des Balkans occidentaux et du continent africain.

Les députés ont demandé à l'Union et aux États-Unis de travailler ensemble, en s'appuyant sur les travaux de l'OCDE, sur les **questions fiscales** à l'échelle mondiale, notamment sur une réforme du système international d'imposition des sociétés. Ils ont réaffirmé l'engagement de l'Union en faveur d'une fiscalité équitable au sein de l'économie numérique, comme le préconise le nouveau programme UE-États-Unis pour un changement planétaire.

Le rapport a également souligné l'importance de la **réciprocité des visas** entre l'Union européenne et les États-Unis et invité les deux parties à trouver une solution mutuellement acceptable qui permettrait d'appliquer un régime d'exemption de visa pour tous les États membres de l'Union.

Rétablir le multilatéralisme

Le rapport a salué le fait que les États-Unis aient réaffirmé leur engagement envers le multilatéralisme fondé sur des règles et les alliances avec leurs partenaires. Cette démarche est l'occasion de renouer le dialogue avec les États-Unis pour développer la relation transatlantique et renforcer, de concert avec l'Union, en tant que partenaires sur un pied d'égalité, l'ordre mondial fondé sur des règles.

Les députés ont insisté sur la nécessité d'approfondir la coopération législative et de mettre en place des structures de coopération législative renforcées et un dialogue transatlantique inclusif s'appuyant sur la branche législative de l'Union et des États-Unis, à l'image d'une assemblée parlementaire transatlantique. Ils ont également plaidé pour un renforcement de la coopération interparlementaire sur différents thèmes dans l'optique d'un échange de bonnes pratiques et pour une coordination renforcée sur des enjeux d'envergure mondiale.

Coopération renforcée en matière de commerce international et d'investissements

Soulignant que l'Union européenne et les États-Unis entretiennent la relation économique la plus intégrée au monde, le rapport a insisté sur l'importance de redynamiser les relations commerciales transatlantiques en vue de favoriser la mise en place d'un **système commercial ouvert et fondé sur des règles** et de trouver des solutions communes aux défis mondiaux urgents, notamment en ce qui concerne la santé mondiale. Ils ont souligné la nécessité de réformer le système commercial mondial, afin de garantir des conditions de concurrence équitables au niveau mondial et de collaborer à l'élaboration de nouvelles règles, notamment en ce qui concerne les pratiques commerciales déloyales.

Relever les défis en matière de sécurité et de défense

Les députés estiment que **l'alliance transatlantique reste fondamentale** pour la sécurité et la stabilité du continent européen, étant donné que l'OTAN constitue le fondement de la défense collective de l'Europe et un pilier majeur de la sécurité européenne. Ils se disent favorables à un rééquilibrage, au sein des relations transatlantiques, des responsabilités en matière de sécurité et plaident pour une plus grande autonomie des États membres de l'UE dans le domaine de la défense afin d'alléger la charge pesant sur les États-Unis.

S'agissant de la politique étrangère, les députés sont convaincus qu'une **approche transatlantique commune envers la Chine** constitue le meilleur moyen pour entretenir une relation pacifique, durable et mutuellement bénéfique avec ce pays. Ils soulignent la nécessité d'explorer les domaines de convergence et de coopération éventuelle avec les États-Unis sur la question chinoise, notamment en ce qui concerne la protection des droits de l'homme et des minorités, l'apaisement des tensions dans les mers de Chine méridionale et orientale, à Hong Kong et dans le détroit de Taïwan.

Le rapport soutient la volonté de renforcer la coopération transatlantique en ce qui concerne la mise en œuvre de sanctions en vue d'atteindre les objectifs communs en matière de politique étrangère et de sécurité.

L'avenir des relations UE–États-Unis

2021/2038(INI) - 06/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 550 voix pour, 83 contre et 55 abstentions, une résolution sur l'avenir des relations UE-États-Unis.

Les députés ont réaffirmé leur soutien à la coopération et au partenariat entre l'Union et les États-Unis, insistant sur le fait que les relations de l'Union avec les États-Unis reposent sur des valeurs communes telles que la démocratie, l'état de droit et le respect des libertés fondamentales.

Vers un nouveau partenariat transatlantique

Le Parlement estime que l'Union devrait s'efforcer de former avec les États-Unis un partenariat entre acteurs de premier plan, axé sur la poursuite d' intérêts communs. L'Union devrait également développer son **autonomie stratégique** en matière de défense et de relations économiques comme un moyen de poursuivre ses propres intérêts diplomatiques, sécuritaires et économiques légitimes, tout en renforçant le lien transatlantique.

Le Conseil, la Commission et le vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) sont invités à réaffirmer la pertinence stratégique de la relation transatlantique dans l'optique de :

- redynamiser un ordre international multilatéral fondé sur des règles, avec en son centre le système des Nations unies et le droit international et la consolidation, à l'échelon mondial, de la démocratie et des valeurs démocratiques;

- lutter contre l'influence malveillante et les campagnes de désinformation des régimes autoritaires;

- définir les règles d'un futur numérique et technologique articulé autour de valeurs communes, du développement économique durable ainsi que d'une croissance et d'emplois inclusifs à l'échelle mondiale;

- définir une position coordonnée à l'égard de la Russie et de la Chine et une offre commune d'investissement dans des projets d'infrastructures conformes à la stratégie de l'Union en matière de connectivité.

Rétablir le multilatéralisme

Les députés ont salué le nouvel engagement des États-Unis en faveur d'un multilatéralisme fondé sur des règles, soulignant qu'il s'agit d'une **opportunité importante de renouer le dialogue avec les États-Unis en tant que partenaire égal**. Ils ont plaidé pour une démarche concertée de l'Union et des États-Unis au sein des Nations unies, notamment en ce qui concerne la réforme de l'ONU en vue de renforcer son efficacité en tant qu' organisation multilatérale.

Les députés ont demandé à l'Union et aux États-Unis de jouer un rôle de premier plan dans le cadre des Nations unies sur le **changement climatique**. Ils ont insisté, dans ce contexte, sur l'importance de la coopération en matière d'énergie propre, de technologies et de produits à faible intensité de carbone, et de la coopération au regard d'autres questions urgentes telles que la non-prolifération, la résolution de conflits et la lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme.

Coopération renforcée en matière de commerce international et d'investissements

Soulignant que l'Union européenne et les États-Unis entretiennent la relation économique la plus intégrée au monde, le Parlement a insisté sur la nécessité de travailler main dans la main avec les États-Unis en vue de **renforcer le système commercial multilatéral** et de réformer l'Organisation mondiale du commerce. Il a appelé à mettre en place plusieurs plateformes de discussion permanente, telles que le Conseil du commerce et des technologies et le dialogue conjoint UE-États-Unis sur la politique de concurrence dans le domaine des technologies, car elles contribueront à développer encore le commerce transatlantique.

Le Parlement s'est prononcé en faveur d'une démarche de partenariat entre puissances dirigeantes avec les États-Unis, et notamment à l'adoption d' une **position coordonnée en ce qui concerne la Russie et la Chine,** qui mette l'accent sur la poursuite d'intérêts communs dans le cadre des transformations écologique et numérique.

Relever les défis en matière de sécurité et de défense

Les députés estiment que l'alliance transatlantique reste fondamentale pour la sécurité et la stabilité du continent européen, étant donné que l'OTAN constitue le fondement de la défense collective de l'Europe et un pilier majeur de la sécurité européenne. Ils se disent favorables à un rééquilibrage, au sein des relations transatlantiques, des responsabilités en matière de sécurité et plaident pour **une plus grande autonomie des États membres de l'UE** dans le domaine de la défense afin d'alléger la charge pesant sur les États-Unis.

L'Union et les États-Unis devraient entretenir une coopération étroite non seulement face aux menaces traditionnelles sur la sécurité, mais aussi face aux **menaces émergentes** que sont la supériorité technologique de pays hostiles, les menaces hybrides, les campagnes de désinformation et l' ingérence malveillante dans les processus électoraux. Les députés ont appelé à mettre en place une coopération étroite dans le domaine de la cybersécurité.

Coordination plus étroite en matière de politique étrangère

Le Parlement a rappelé sa proposition de créer un **Conseil politique transatlantique** présidé par le VP/HR et le secrétaire d'État américain pour permettre une consultation et une coordination systématiques en matière de politique étrangère et de sécurité.

Les députés estiment que la Chine n'est pas seulement devenue un rival et un concurrent systémique, mais qu'elle devrait également être un partenaire important dans la résolution de nombreux problèmes mondiaux. Ils sont convaincus qu'une **approche transatlantique commune envers la Chine** est le meilleur moyen pour entretenir une relation pacifique, durable et mutuellement bénéfique sur le long terme avec ce pays.

Afin d'éviter les tensions transatlantiques comme celles qui ont fait suite à la conclusion de l'accord trilatéral sur la sécurité entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie (AUKUS), les députés ont souligné la nécessité **d'explorer les domaines de coopération avec les États-Unis sur la question**

chinoise, notamment en ce qui concerne la protection des droits de l'homme et des minorités, l'apaisement des tensions dans les mers de Chine méridionale et orientale, à Hong Kong et dans le détroit de Taïwan.

Déplorant la prise de contrôle violente de **l'Afghanistan** par les talibans à la suite du retrait des forces américaines et européennes et les violations généralisées des droits fondamentaux qui en ont résulté, les députés ont appelé les partenaires transatlantiques à redoubler d'efforts pour favoriser la paix, la stabilité et le progrès à long terme en Afghanistan en apportant un soutien à la société civile afghane et aux défenseurs des droits fondamentaux, notamment aux défenseurs des droits des femmes.

Les députés estiment enfin que l'UE devrait s'engager davantage avec les États-Unis et renouveler le partenariat stratégique lié aux pays du partenariat oriental et des **Balkans occidentaux.**